



l'observatoire

Aux bons soins de...



Dans la région, près de 10 000 travailleurs ont au moins un enfant âgé de moins de six ans à la maison. Ces travailleurs sont nombreux à avoir recours aux places en service de garde offertes dans la région pour leur permettre de concilier travail et famille. Portrait des places en service de garde dans la région en 2007.

Les parents qui choisissent de confier leur(s) enfant(s) à un service de garde doivent faire un choix entre l'une des 2 330 places disponibles en milieu familial, l'une des 1 529 places offertes dans un centre de la petite enfance (CPE) ou encore l'une des 80 places relevant d'une garderie privée. Au total, près de 4 000 places sont donc reconnues par le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. D'autres personnes choisissent de confier leur enfant à un grand-parent ou à une connaissance non reconnue officiellement.

Dans la région, depuis l'an dernier, six bureaux coordonnent les places disponibles en milieu familial, tâche qui relevait auparavant des CPE. Chaque MRC possède son bureau coordonnateur, à l'exception de la Vallée-de-l'Or, qui en compte deux. Les CPE sont au nombre de 27 dans la région.

En 2006, on estimait le taux de couverture des besoins à 97,2 % en milieu familial et à 76,9 % en installation. À l'heure actuelle, malgré le fait que de nouvelles places se soient ajoutées, les listes d'attentes se sont allongées par rapport à l'an passé, témoignant de l'augmentation du nombre de naissances et de la fermeture de certains services de garde en milieu familial.

En milieu autochtone

En 2007, 219 places sont réservées aux

enfants autochtones dans l'enceinte de quatre centres de la petite enfance autochtones (MRC d'Abitibi, de Témiscamingue et deux dans La Vallée-de-l'Or). Un seul bureau coordonne des places en milieu familial pour la clientèle autochtone, et il est situé dans la Vallée-de-l'Or.

En milieu scolaire

Dans l'ensemble de la région, 35 écoles offrent un service de garde en milieu scolaire, fréquenté par 2 096 élèves des niveaux primaires et secondaires. On parle ici uniquement des élèves qui fréquentent le service de garde au moins trois journées par semaine.

Ce mois-ci :

Les services de garde dans la région, le point de vue algonquin au Forum Jeunesse 2007 et la pratique du golf en Abitibi-Témiscamingue.

Les mères et le travail

Au Québec, le taux d'emploi des mères (65,1 %) est légèrement supérieur à celui des mères de la région (61,5 %).

Dans la région, les mères les plus susceptibles d'occuper un emploi sont celles qui ont deux enfants : 56,6 % des femmes ayant un enfant travaillent, 67,9 % de celles en ayant deux le font, et 59,3 % de celles ayant trois enfants sont occupées sur le marché du travail.

Source : Mariella Collini, *Portrait de la famille et de l'enfance*, version intégrale, Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006.

Nombre d'établissements de services de garde et places disponibles dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007

	Types d'établissements	Nombre de places
MRC d'Abitibi	1 bureau coordonnateur des places en milieu familial	443
	3 centres de la petite enfance (CPE)	182
MRC d'Abitibi-Ouest	1 bureau coordonnateur des places en milieu familial	382
	4 centres de la petite enfance (CPE)	154
Ville de Rouyn-Noranda	1 bureau coordonnateur des places en milieu familial	648
	8 centres de la petite enfance (CPE)	489
MRC de Témiscamingue	1 bureau coordonnateur des places en milieu familial	315
	5 centres de la petite enfance (CPE)	243
MRC de La Vallée-de-l'Or	2 bureaux coordonnateurs des places en milieu familial	542
	7 centres de la petite enfance (CPE)	461
	1 garderie privée	80
Abitibi-Témiscamingue	6 bureaux coordonnateurs des places en milieu familial	2 330
	27 centres de la petite enfance (CPE)	1 529
	1 garderie privée	80
	Grand total régional	3 939

Source : Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Au 3 mai 2007.



L'événement *Forum Jeunesse 2007*, qui s'est tenu fin mai à La Ferme, près d'Amos, aura été un franc succès. Près de 200 participants se sont réunis pour entendre et échanger avec des conférenciers passionnés qui ont donné leur interprétation personnelle de sujets aussi divers que l'histoire algonquine, les changements climatiques, l'analyse politique ou la littérature régionale. Vingt-trois Algonquins étaient présents, transformant cet événement en une occasion de rapprochement entre les deux nations.

Si les Algonquins représentent 4 % de la population régionale, ils composaient 11 % des personnes venues prendre part au *Forum Jeunesse 2007*. Leurs interventions lors des ateliers furent nombreuses, venant sensibiliser les participants aux réalités qui leur sont propres. Certains Algonquins ont avoué avoir hésité à venir assister à l'événement, mais se sont dits finalement ravis de la place qui leur a été faite et de l'ouverture jugée sincère dont ont fait preuve les non-Autochtones à leur égard. Ils étaient accompagnés de plusieurs enfants en bas âge, qui ont profité du service de garde gratuit mis à la disposition des participants. Comme eux, leurs enfants se sont retrouvés à partager pâte à modeler et jeux de poches avec quelques enfants non-Autochtones.

Samedi matin, 8h00. Une première conférence intitulée « Histoire Algonquine » est présentée par Major Kistabish¹, Edouard Kistabish² et sa fille, Mélanie Kistabish, tous trois de Pikogan. Leur conférence est appuyée par une présentation visuelle fort intéressante, composée de nombreuses cartes géographiques et éléments visuels appuyant leurs propos.

Le point de vue de Mélanie Kistabish

Un documentaire intitulé *Lac Abitibi*, réalisé par Mélanie Kistabish dans le cadre du projet *Wapikoni mobile*³ de l'Office National du Film, est d'abord projeté. Des plus touchants, le film a pour trame centrale ce questionnement : si ma mère, ma grand-mère, mon arrière-grand-mère et mes ancêtres se rassemblaient, chaque été, à la *Pointe aux In-*

diens du Lac Abitibi, pourquoi est-ce que moi, je n'y vais pas ? Traitant de la sédentarisation de sa communauté, des pensionnats, de la création des réserves, etc., la réalisatrice utilise la voie du documentaire pour rassurer sa grand-mère, décédée, qu'elle ne l'a pas oubliée, et que si elle s'est bien intégrée dans le monde moderne (elle a vécu sept ans à Montréal et vient d'obtenir un baccalauréat en éducation), elle n'oublie ni ne renie son identité algonquine.

Les commentaires émis dans le film envers la création des réserves sont amers : on souligne qu'il s'agit d'un milieu de vie artificiel, qui n'est pas naturel pour les Algonquins, qui leur a été imposé. À titre d'exemple, on indique dans le film que personne ne dit, avec fierté, « venir » de Pikogan. Il est impossible, pour les habitants, de développer un sentiment d'appartenance réel à la réserve.

Amers aussi sont les commentaires émis à propos de la création des pensionnats, dans les années 1950. Les personnes y ayant séjourné, la plupart encore vivantes aujourd'hui, sont qualifiées de *survivants*. On explique que ces institutions ont réussi à bouleverser la dernière cellule relativement préservée par les transformations majeures que connut l'identité autochtone via la sédentarisation, la loi sur les Indiens, la création des réserves, etc., soit la cellule familiale. Il s'agit là d'une *cassure* profonde dans la vie des Autochtones, difficile à réparer. Dans le film, Major Kistabish reconnaît toutefois qu'en dépit de toutes les blessures infligées dans le contexte des pensionnats, ces dernières institutions ont à tout le moins appris aux Autoch-

tones à lire et à écrire, ainsi qu'à comprendre le fonctionnement du système non-Autochtone, ce qui leur a donné la possibilité de pouvoir le contester en connaissance de cause.

Le point de vue de Major Kistabish

Le tour de parole de M. Kistabish visait surtout à faire comprendre aux non-Autochtones que l'Abitibi-Témiscamingue existait avant l'arrivée de l'homme blanc. Il est donc temps, selon lui, de cesser de qualifier la région de « région jeune » alors qu'elle possède une histoire millénaire : des vestiges datant de 6 000 ans ont été trouvés au lac Abitibi et d'autres datant de 8 000 ans sont associés au lac Robertson, près de Taschereau. Aussi, les livres traçant l'histoire de la région devraient faire une place plus importante que les quelques pages habituelles à l'histoire millénaire des autochtones, de manière à ré-équilibrer l'importance relative des *deux histoires*.

Il a aussi sensibilisé l'auditoire à la valeur de la tradition orale, souvent plus juste que les écrits laissés par certains missionnaires et explorateurs. Ces derniers ont régulièrement « débaptisé » des peuples et des lieux millénaires. Il est important d'être conscient, en consultant leurs écrits, qu'ils ne reflètent pas nécessairement la « réalité », mais plutôt la « compréhension » qu'ils avaient de la réalité...

Carte géographique à l'appui, le conférencier a sensibilisé les participants à l'étroitesse du territoire de sa communauté, Pikogan, dont la superficie est 100 fois plus petite que celle de localités

Une occasion de se rapprocher

avoisinent telles Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d'Harricana ou Trécesson. Elle couvrait auparavant un espace couvrant l'Abitibi-Témiscamingue et la moitié sud du Nord-du-Québec.

Par une démonstration sympathique, il a aussi avancé que les siens sont à l'origine de l'invention du siège-coquille conçu pour transporter les bébés, dont l'usage est généralisé aujourd'hui. Il y a de cela fort longtemps, les Autochtones ont créé et adopté le *tikinagen*, un porte-bébé composé d'une planche de bois (flottante) recouverte d'un tissu et de nombreux lacets entourant l'enfant.

Le point de vue d'Edouard Kistabish

M. Kistabish a concentré son intervention autour du fait que les Autochtones sont, malgré eux, considérés comme des mineurs aux yeux de la loi sur les Indiens, loi qui leur a tout enlevé, dit-il. Il a rétabli les faits concernant certaines croyances populaires en apportant des nuances éclairantes. Il a déploré le fait que les peuples autochtones relèvent d'une juridiction fédérale alors que les éléments qui les entourent (la forêt, la faune, etc.) sont plutôt de compétence provinciale. Pour les Autochtones, qui ne conçoivent pas l'humain sans le territoire, il s'agit d'un non-sens.

Il déplore aussi la perception négative de l'opinion publique envers les peuples autochtones : « Je suis un humain, je ne suis pas un problème », dit-il. Il explique que lui-même ainsi que de nombreux autochtones sont « fatigués et tannés » d'avoir à justifier leurs revendications territoriales, les raisons qui font qu'ils peuvent chasser tout au long de l'année, qu'ils ne paient pas d'impôts, etc. La chute des barrières et la reconnaissance de l'autre sont le point de départ incontournable des rapprochements entre les deux cultures, croit-il.

La recherche universitaire

Une conférence prononcée par Anne Cazin, chercheuse affiliée au *Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés* (LARESCO) de l'UQAT, nous a sensibilisés aux questionnements de la recherche universitaire entourant les relations contemporaines entre les Autochtones et les non-Autochtones. Elle nous a particulièrement mis au parfum du dilemme auquel font face les établissements scolaires, tant au niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire, dans leur manière d'aborder la présence autochtone. Vaut-il mieux offrir un enseignement différencié aux Autochtones, dans un environnement qui leur ressemble, ou ne vaut-il pas mieux les considérer comme des étudiants au même titre que les autres, de manière à ne pas exacerber les différences ? La réponse n'est pas simple, et la chercheuse étudie présentement les diverses manières de faire afin de déceler les modèles gagnants.

Certains élèves apprécient peu être retirés de la classe pour un suivi particulier, rendant les différences encore plus palpables. D'autres affirment que c'est une nécessité. Des étudiants non-Autochtones trouvent difficilement justifiable que leurs collègues Autochtones disposent de locaux leur étant propres, étant donné qu'ils sont peu nombreux. Les étudiants autochtones sont tiraillés à propos de la manière dont ils devraient décorer ces locaux : leur cœur balance entre leur donner une allure traditionnelle, reflétant les coutumes de leurs communautés, ou plutôt les décorer à l'effigie des groupes de musique qu'ils affectionnent, des tendances du moment, comme tout local de jeunes.

Les étudiants autochtones appartiennent à des groupes au sein desquels les valeurs traditionnelles sont omniprésentes, mais vivent néanmoins dans un monde moderne, et sont attirés par les possibilités que la technologie leur offre. La tâche qui leur incombe n'est pas mince : ils doivent demeurer fidèles à leurs valeurs traditionnelles tout en s'inscrivant dans un monde moderne, un monde non-Autochtone.

Bref, tous ces questionnements, propres au monde de l'éducation, sont à l'ordre du jour du travail des chercheurs. Ils peuvent néanmoins être transposés à de nombreux autres secteurs d'activité, et à de nombreuses initiatives de rapprochement, qui sont touchées par les mêmes problématiques.

1. Major Kistabish est responsable du développement économique au Conseil de bande d'Abitibi-winni, à Pikogan.
2. Edouard Kistabish est conseiller au Conseil de bande d'Abitibi-winni à Pikogan.
3. Voir le site web du projet *Wapikoni mobile* de

l'ONF où de nombreux films et photos illustrent ce qu'ont à dire de jeunes cinéastes autochtones d'ici.
<http://www.nfb.ca/aventures/wapikonimobile/excursionWeb/index.php>

Partie de golf !



Les amateurs de golf de l'Abitibi-Témiscamingue peuvent compter sur 12 clubs pour pratiquer leur activité de prédilection dans la région. Ces clubs représentent 3 % des quelque 350 clubs que compte la province.

Au Québec, un adulte sur six (17,2 %) a joué au golf au moins une fois au cours des 12 derniers mois, ce qui représente un million de golfeurs. Si l'on présume que l'engouement observé au Québec est de même nature dans la région, on peut estimer à environ 18 500 le nombre de Témiscabitiens ayant joué dans la dernière année.

La moitié des joueurs de golf sont qualifiés de golfeurs occasionnels, jouant moins de cinq parties par année. Un quart serait composé de golfeurs réguliers (5 à 19 parties par an), et un autre quart de golfeurs adeptes, qui prennent part à 20 parties et plus par an. Les adeptes jouent d'ailleurs les deux tiers des rondes comptabilisées dans les clubs québécois !

Une relève au rendez-vous

Contrairement aux idées reçues, la relève est bien présente sur les courts de golf du Québec. Les moins de 34 ans composent plus de 30 % des golfeurs et les 35-44 ans en composent 32 %. Les 55 ans et plus représentent 22 % de tous les golfeurs... Les hommes composent 72 % de la clientèle, les femmes 28 %.

Au Québec, on compte un parcours de 18 trous pour un peu plus de 21 000 résidents et on estime à 25 000 le nombre moyen de rondes jouées par parcours de 18 trous en 2004.

Nombre de clubs de golf présents au Québec selon la région, 2006

	Nombre	%
Abitibi-Témiscamingue	12	3
Baie-James / Nunavik	3	1
Bas-St-Laurent	11	3
Cantons-de-l'Est	41	12
Centre-du-Québec	16	5
Chaudière-Appalaches	23	7
Gaspésie / Les Îles	10	3
Lanaudière	22	6
Laurentides	48	14
Mauricie	13	4
Montréal	59	17
Montréal-Laval	20	6
Outaouais	29	8
Québec / Charlevoix	28	8
Saguenay / Côte-Nord	12	3
Ensemble du Québec	347	100

Source : Plan stratégique de développement et de commercialisation du golf touristique au Québec, Association des terrains de golf du Québec, 2006.
<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/pdfetudes/SommaireGolf2006.p>

Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda (Québec), J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit en format PDF : observatoire@observat.qc.ca

Sorti des presses



Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *Répertoire des exploitants miniers du Québec 2006 - Volet Producteurs, entreprises d'exploration et forage*, 2007. Et *Répertoire des bénéficiaires de CAAF* (31 mars 2007), 2007. Et *Gros gibier au Québec - Données de récolte 1^{er} mai 2005 au 30 avril 2006*, 2007.

Dumont, A., M-E. Laplante, R-M. Nolet Simard et S. Reille, *L'Abitibi-Témiscamingue, une histoire de cœur* (article scientifique dans le cadre d'un cours), UQAT, 2007.

Hydro-Québec, *Profil régional des activités d'Hydro-Québec - 2006*, 2007.

Blanchette, Luc, *Perspectives sectorielles Abitibi-Témiscamingue 2007-2009*, Service Canada, 2007.

Les Anicinapek de Kitcisakik, Vécu et réflexion de la communauté Anicinapek de Kitcisakik avec le régime forestier des Québécois (mémoire Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique), 2004.

Comité de bassin versant de la rivière Bourlamaque (CBVRB), *Analyse du bassin versant de la rivière Bourlamaque*, 2007.

Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, *Pour l'avenir de l'agroalimentaire : l'Abitibi-Témiscamingue dans notre assiette* (mémoire), 2007.

Table sectorielle de concertation sur le cyclotourisme, *Le cyclotourisme au Québec : Diagnostic et enjeux - Rapport final*, 2006.

Fédération étudiante universitaire du Québec, *Les impacts économiques, sociaux et culturels des universités en région*, 2006.

Jean Caron, *Hypothèses macrosociales sur le suicide des hommes au Québec : l'éclairage de l'Abitibi*, 2002.

Hyperliens vers ces documents :
www.observat.qc.ca/trouvailles.htm

Rédaction : Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration : Lili Germain : lili@observat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Tirage : 750 exemplaires

ISSN : 1913-1313

